Boucle de Chanteloube VTT

Chorges

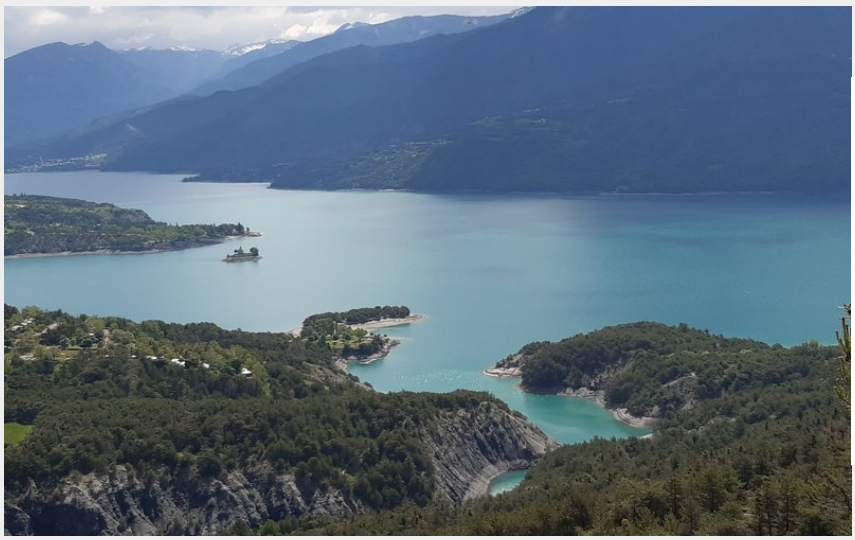

Le pic de Morgon en arrière plan du lac (florimont.tilliere)

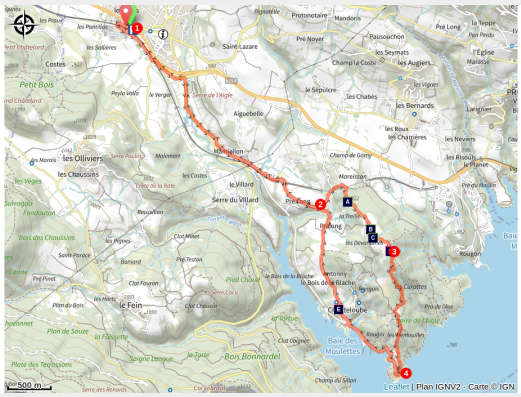

Un parcours idéal pour découvrir les eaux turquoise de la baie de Chanteloube sur des sentiers peu exigeants mais ludiques dans les parties descendantes.

Le parcours offre une vue dégagée sur le lac où les sommets environnants semblent se refléter à l'infini. Les eaux couleurs d'émeraude de la baie de Chanteloube scintillent à travers l'ombre des pins et vous invitent à plonger par une descente sinueuse vers la plage de Trémouilles, un havre de paix où vous pourrez goûter à une pause méritée.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h 15

Longueur : 13.8 km

Dénivelé positif : 308 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Histoire et architecture

Itinéraire

Départ : Chorges
Arrivée : Chorges
Balisage : VTT
Communes : 1. Chorges

Profil altimétrique

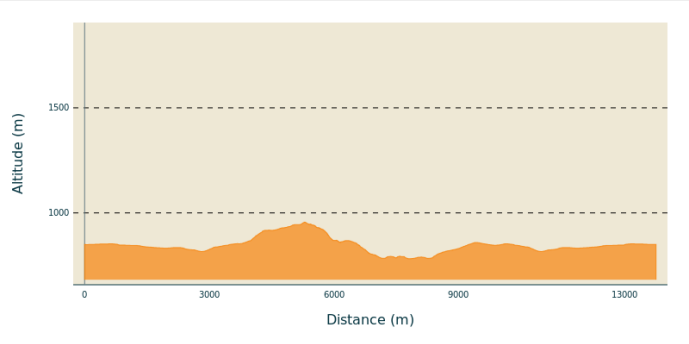

Altitude min 783 m Altitude max 957 m

1. Depuis le parking de la gare, longer la voie de chemin fer jusqu'à Intermarché. Traverser ensuite la voie ferroviaire et prendre immédiatement à gauche sur une petite route. Poursuivre tout droit sur 400m puis retraverser la voie à gauche et suivre la route. Une fois à hauteur de la départementale, emprunter la départementale à droite puis la quitter pour une petite route à gauche 400m après en direction du hameau de Miamellon. Continuer toujours sur cette petite route après le pont sur la voie de chemin de fer et après la ferme.
2. S'engager à gauche sur un large chemin carrossable. Après plusieurs centaines de mètres, s'orienter à droite sur autre piste carrossable à hauteur du panneau Long Haut. Suivre une nouvelle fois la piste sur plusieurs centaines de mètres et prendre à gauche à l'intersection avec une nouvelle piste.
3. Après une ascension un peu plus raide dont le sommet offre une vue dégagée sur le lac, prendre une petite sente à droite de type single track et presque immédiatement à droite de nouveau. Le tracé devient plus sinueux et serpente entre les pins. En bas de la descente, se diriger a droite sur une petite sente qui remonte puis a gauche dans une clairière. Obliquer à droite après un retour dans la forêt puis successivement à droite puis à gauche lorsque la vue sur la baie de Chanteloube apparaît. Poursuivre par une descente très pentue dans une combe noire qui plonge sur la baie. Prendre à gauche après une succession de bosses arrondies dans la combe.
4. Une fois au parking, se diriger vers la droite et emprunter la petite route puis continuer jusqu'à passer sous un pont. Prendre a gauche juste après et passer sur le pont. Suivre la route jusqu'à la petite chapelle de Saint Jacques et tourner à gauche toujours sur une petite route. A l'intersection suivante, prendre le sentier sur la droite. Poursuivre tout droit en retombant sur une petite route. Retour ensuite par la route via l'itinéraire emprunté au début.

Sur votre chemin...

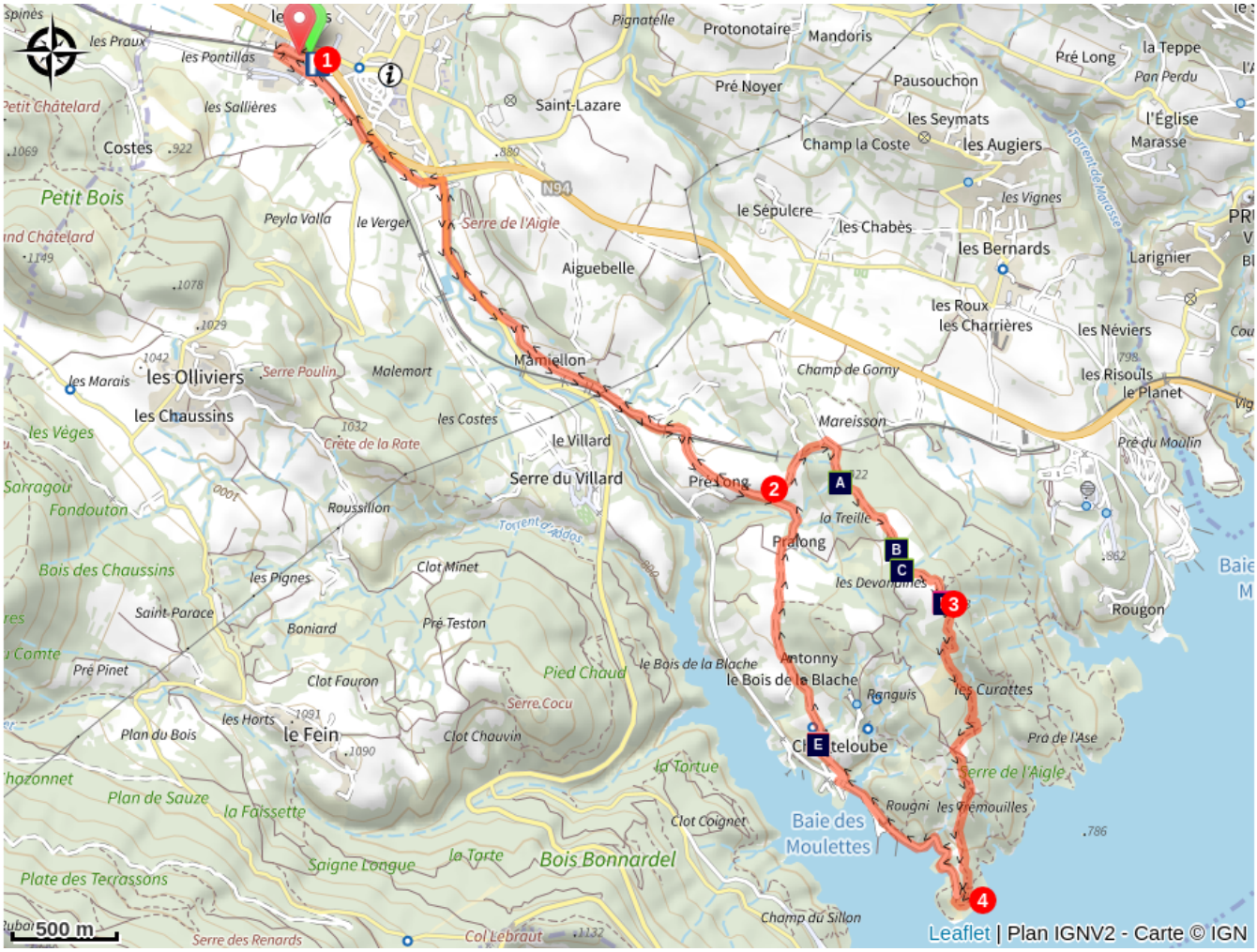

- Le Grillon Champêtre (A)
- Amourette commune (C)
- Chapelle St Jacques (E)
- Genévrier commun (B)
- Panorama des Curattes (D)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

La partie de l'itinéraire qui longe la baie sur une petite route peut être très fréquentée par des piétons et des automobilistes l'été. Soyez vigilants.

Comment venir ?

Accès routier

Suivre la N94 depuis Gap ou Embrun jusqu'à Chorges.

Parking conseillé

Parking de la Gare, Chorges

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Chorges
Grand rue, 05230 Chorges
chorges@serreponcon-tourisme.com
Tel : 0492506425
https://www.serreponcon.com

Source

Serre-Ponçon

https://www.serreponcon.com

Sur votre chemin...

Le Grillon Champêtre (A)

Ce petit insecte de 18 à 26 mm de long possède une tête noire aux allures de casque. La femelle se distingue du mâle par la présence d’un troisième long appendice à l’arrière du corps. Le chant du grillon est entendu dès le mois d’avril. Le mâle entonne son gri-gri-gri-gri depuis l’entrée de son terrier. Les femelles fécondées pondent leurs œufs dans la terre. Ces derniers reposeront deux semaines avant que la larve ne s’en extirpe.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE

Genévrier commun (B)

Cet arbuste est un conifère persistant et résineux. Il se caractérise par ses aiguilles plus ou moins vertes tirant sur le bleu (glauque) présentant une ligne blanche sur la face supérieure et des fruits ressemblant à des baies bleu noir. Son milieu de développement se caractérise en général par des zones chaudes et ensoleillées. Il pousse dans les pelouses ou broussailles jusqu'à 2 000 m d'altidude environ.

Crédit photo : Jean-Pierre Nicollet - PNE

Amourette commune (C)

L'Amourette ou brize intermédiaire est une plante de la famille des poacées au port dressé, pouvant atteindre 80 cm de haut. Ses feuilles sont larges de 2 à 5 mm. Les épillets, pendants, en forme de cœur sont teintés de pourpre puis deviennent jaunes à maturité. Elle est agitée de tremblements à la moindre brise d’où son nom. Cette graminée très commune se rencontre dans les prairies et les pelouses sèches.

Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE

Panorama des Curattes (D)

Depuis le plateau des Curattes, le public peut profiter d’une table de pique-nique et d’une vue panoramique sur le lac de Serre-Ponçon avec en fond l’imposant pic du Morgon. On observe également la côte du lac, les criques sauvages mais aussi la zone portuaire et balnéaire de la baie Saint-Michel et la fameuse chapelle du même nom. Plus en profondeur, se trouve le pont de Savines-le-Lac. Le paysage saisissant sera aussi composé des nombreuses zones agricoles et forestières autour de Serre-Ponçon.

Crédit photo : amelie.vallier

Chapelle St Jacques (E)

Cette église située à Chanteloube semble dater de 1510. Elle a su garder toute son authenticité avec ses pierres apparentes. Elle est dédiée à St Jacques, l'un des 12 apôtres et l’un des premiers martyrs de l’Église catholique. Sa récente restauration permet d’y effectuer les traditionnelles célébrations en l'honneur de Saint Jacques. Chacune d'entre elles ont pour vocation de commémorer un fait historique lié à l'apôtre. A sa mort, il fut transporté jusqu’à Compostelle, en Espagne d’où le nom du chemin de St Jacques de Compostelle, pélerinage passant par les rives de Serre-Ponçon.

Crédit photo : Amélie Vallier